

Championnat mondial

WUSV 2020-mode éliminatoire

1. Membres du BA avec domicile légal en Suisse.
2. Le berger allemand et le propriétaire doivent être inscrits au LOS.
3. Le chien inscrit doit être sans interruption en Suisse, depuis le 1er janvier de l'année du Championnat jusqu'au Championnat du Monde. Il doit avoir un pédigrée reconnu par la WUSV, le statut HD/ED, ainsi le timbre *A* dans le pédigrée.
4. Un participant peut prendre part avec au plus deux chiens à une épreuve éliminatoire, mais ne peut être qualifié qu'avec un seul chien pour le Championnat du Monde.
5. Les concours doivent être présentés par la même équipe (conducteur et chien)
6. Qualification
 - a) Championnat Suisse du BA de l'année précédente = qualification au tournoi des 7 nations (selon les directives de participation au championnat Suisse-BA en vigueur
 - b) WUSV- sélection, après le tournoi des 7 nations Conditions de participation à la sélection pour la WUSV sont;
 - d'avoir participé au championnat Suisse -BA de l'année précédente

ou

 - au moins présenter un concours en IGP-3 en Suisse avec un minimum de 250 points et la mention, depuis le Championnat Suisse-BA de l'année précédente.
7. Les qualifications WUSV peuvent, en collaboration avec le BA et la commission technique, être passées comme qualification FCI/ WUSV
8. Les six participants les mieux placés au Championnat Suisse -BA (maximum 300 points) se qualifient pour le tournoi des 7 nations. Le participant qui se classe 7ème, y prendra part comme remplaçant.
9. S'il y a égalité des points au tournoi des 7 nations, le classement suivant est décisif :
 - a) résultats de défense
 - b) résultats de l'obéissance
 - c) résultats de piste
 - d) le chien le plus âgé
10. Le meilleur team Suisse, au tournoi des 7 nations, se qualifie directement pour la WUSV de la même année. Il n'est plus obligé de passer les sélections de qualification.

S'il y a égalité des points, le classement suivant est décisif :

 - a) le meilleur résultat du Championnat Suisse de l'année précédente
 - b) résultats de défense
 - c) résultats de l'obéissance
 - d) résultats de piste
 - e) le chien le plus âgé
11. La sélection pour la WUSV est planifiée et organisée par la KAS-BA dans l'année du championnat du monde WM. Au cas qu'un concours de sélection s'impose à cause d'un grand nombre d'inscriptions (36 participants), la KAS-BA peut prononcer les directives à suivre concernant ce concours de sélection. Les 4 teams les mieux classés à la sélection -WUSV, ainsi que le qualifié d'office du tournoi des 7 nations, seront retenus pour participer au Championnat du Monde. Les classés à la 5^{ème} et à la 6^{ème} place seront retenus en tant que participants remplaçants.
12. S'il y a égalité des points pour le championnat du monde WUSV, les critères suivants sont décisifs:
 - a) résultats de défense
 - b) résultats de l'obéissance
 - c) résultats de piste
 - d) le meilleur résultat du Championnat Suisse de l'année précédente
 - e) le chien le plus âgé
13. Le comité central peut, sur proposition de la commission de l'éducation et du sport, décider d'une dérogation au niveau de la qualification. La décision du comité central est irrévocable.
14. L'équipe s'engage à participer aux entraînements et aux réunions organisées. En cas de nette baisse de performance d'un chien, le CC peut, sur la demande du chef d'équipe, faire un classement différent des participants au Championnat du Monde.
15. Durant la phase de préparation et pendant le Championnat du Monde-WUSV, les ordres du chef d'équipe doivent être respectés par les membres de l'équipe. La participation à l'entraînement officiel de l'équipe dans le stade est obligatoire. La non-participation implique une exclusion au Championnat du Monde.
16. Les membres de l'équipe qui s'opposent aux ordres du chef d'équipe/team leader, peuvent à tout moment être sanctionnés par la direction du team. Les décisions du responsable sont définitives.
17. Le chef d'équipe est proposé par la commission de l'éducation et du sport et élu par le comité central.
18. Tous changements et ajustements du mode de qualification se font sur demande de la commission pour l'éducation et le sport et sont à approuver par le comité central. Le mode de qualification sera publié chaque année.
19. En cas d'ambiguïté due à la traduction, la version allemande fait foi.

Novembre 2019
 BA-KAS (commission travail et sport)
 Hans Graf, chef de performances du BA
 SC-Zentralvorstand

